

FORMULAIRE DE DEMANDE POUR LES POUVOIRS LOCAUX
Communes, C.P.A.S, provinces et intercommunales sans activité commerciale ou industrielle

DEMANDE DE DISPENSE DE L'OBLIGATION D'EMBAUCHE DE JEUNES TRAVAILLEURS
DANS LE CADRE DU REGIME DES CONVENTIONS DE PREMIER EMPLOI

Loi en vue de la promotion de l'emploi du 24 décembre 1999, article 40

Attention : compléter lisiblement

- 1° a) **Nom** :
b) **Adresse** :
c) **Numéro ONSSAPL** :

- 2° a) **Téléphone** : **Fax** :
E-mail :
Personne chargée du suivi du dossier :

3° **Nombre d'emplois « jeunes » pour lesquels la dispense est demandée :**

- a) effectif du personnel au 30/06/201...* :(unités)
**année précédant la demande*
b) effectif calculée en ETP au 2^{ème} trimestre de l'année précédente : x 1,5% =jeunes
c) nombre de jeunes en ETP en service qui n'ont pas encore atteint 26 ans, y compris ceux dont le 26^{ème} anniversaire se situe dans le trimestre en cours de la présente demande :ETP
d) dispense totale/partielle¹ pourjeunes

4° **Durée de la dispense demandée :**

du - - au - -

La période de dispense doit débuter le premier jour d'un trimestre calendrier et se terminer le dernier jour d'un trimestre calendrier.

5° **Documents à fournir :**

A Les administrations locales soumises à un plan d'assainissement ou à un plan de gestion imposant une réduction du personnel et approuvé par le Gouvernement régional :

- une copie du plan de gestion ou d'assainissement, ou une copie de l'arrêté approuvant ce plan.

B Les administrations locales qui sont en difficulté financière :

- les comptes de résultats des deux exercices précédant la période pour laquelle la dispense est demandée.

¹ Biffer la mention inutile

6° **Renseignements complémentaires :**

a) **Situation financière de l'administration**

Bénéfice d'exploitation + frais d'exploitation (X) ⇒	
---	--

Bénéfices financiers + frais financiers (Y) ⇒	
--	--

Résultats X + Y	Négatif	Positif
⇒		

b) **Evolution de l'effectif du personnel au cours des trois dernières années**

Situation au	Ouvriers		Employés		Total	
	Pers. phys.	ETP	Pers. phys.	ETP	Pers. phys.	ETP
01/01/....						
30/06/....						
01/01/....						
30/06/....						
01/01/....						
30/06/....						

7° **Avis de l'organe compétent qui représente le personnel au sein de l'administration locale**

Cet avis doit être communiqué en annexe. Il doit comprendre le nom et la signature des membres.

Etabli à.....
Le.....

Signature de l'employeur ou de son délégué
et cachet de l'entreprise.

Dossier à envoyer à : Geneviève Montois
SPF Emploi, Travail et Concertation sociale
Direction générale Emploi et marché du travail
Rue Ernest Blerot 1 – 1070 Bruxelles